

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20240415-24\_02\_17-DE

S<sup>2</sup>LOW

L'an deux mille vingt-quatre le 15 avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

N°24.02.17

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 avril

Présents	28
Pouvoirs	8

**MEMBRES PRESENTS** : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Catherine BIENFAIT, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Hervé CAYLA, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

**POUVOIRS** : Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine FOULON à Corinne LE MEUT, Florian PARIS à Joseph CASSARO, Patricia COTTI à Yann PERTUISEL, Camille GAIDO à Christine SICCARDI, René ALBERICCI à Philippe CANOBIO, Hortense MALLIÉ à Thomas BERGÈRE, Julien BOULARD à Sophie SURACE.

Maëva GAUTELIER a été élue secrétaire.

**OBJET :**  
**AMÉNAGEMENT  
D'UN CHEMIN  
COMMUNAL  
DÉBOUCHANT SUR  
LE CARREFOUR  
D8/CHEMIN DES  
ROSEAUX - DEMANDE  
DE SUBVENTION AU  
CONSEIL  
DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES DU  
RHÔNE AU TITRE DES  
TRAVAUX DE  
PROXIMITÉ**

La commune contribue au développement économique du département des Bouches du Rhône en accueillant sur son territoire des entreprises créatrices d'emplois et de richesses. L'entreprise Poujol, entreprise de second œuvre en bâtiment, contribue à l'atteinte de ces objectifs et pour ses livraisons et son activité utilise des véhicules type poids lourds.

Elle est desservie depuis un accès direct sur la RD6, laquelle est à 2x2 voies à cet endroit. La configuration de l'accès existant et du différentiel de vitesse entre poids lourds et véhicules légers, présente un caractère accidentogène important, auquel il convient de remédier avant qu'un accident grave se produise.

La solution réside en l'aménagement d'un chemin communal longeant la société Poujol et débouchant sur le carrefour D8/Chemin des Roseaux.

C'est pourquoi, la commune sollicite l'aide du Département, au titre des travaux de proximité, pour financer cette opération permettant de pérenniser activité économique et emploi sur le territoire, tout en supprimant un sérieux problème de sécurité.

L'estimation prévisionnelle totale des travaux s'élève à un montant HT de 99 450 €. (Le taux de la subvention travaux est de 70 % sur le coût HT des travaux plafonné à 85 000 € HT)

Envoyé en préfecture le 18/04/2024  
Reçu en préfecture le 18/04/2024  
Publié le  
ID : 013-211300157-20240415-24\_02\_17-DE



**Financement :**

Le plan de financement de ces travaux s'établit comme suit :

Conseil Départemental	70 %	59 500 €
Financement Communal	30 %	39 950 €
TOTAL	100 %	99 450 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 04 avril 2024,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

**A l'Unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à demander l'aide financière du Conseil Départemental des Bouches du Rhône pour l'Aménagement d'un chemin communal débouchant sur le carrefour D8/chemin de Roseaux au titre des travaux de proximité 2024.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits  
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte-tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le : .....  
et de la publication le : .....



Richard MALLIE,  
Maire.